



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4942 du 31/07/2014

Médecine du travail - Documents relatifs aux listes du personnel

Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du Travail.

Réseaux et niveaux concernés

Fédération Wallonie- Bruxelles

Libre subventionné

libre confessionnel

libre non confessionnel)

Officiel subventionné

Niveaux : Tous

Type de circulaire

Circulaire administrative

Circulaire informative

Période de validité

A partir du

Du au

Documents à renvoyer

Oui

Date limite : 15/11/2014

Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Médecine du travail - Tableaux

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles;

- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles;

- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécial de la Fédération Wallonie-Bruxelles;

- Aux Directeurs(trices) des centres de dépaysements et de pleins air, du centre d'autoformation et de formation continue de Tihange et centre technique et pédagogique de Framerie;

- Aux Directeurs(trices) des centres psycho-médico-sociaux organisés par la fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement.

-

Signataire

Ministre /
Administration :

Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Personnes de contact

Service ou Association : Cellule de Coordination de la Médecine du Travail

Nom et prénom	Téléphone	Email
Cambier Yves	02/213.59.58	yves.cambier@cfwb.be
Binon Sophie	02/213.59.94	sophie.binon@cfwb.be

Service ou Association : Cellule de Coordination de la Médecine du Travail

Nom et prénom	Téléphone	Email
Lory Chantal	02/213.59.92	chantal.lory@cfwb.be
Delcourt Antoine	02/213.59.95	antoine.delcourt@cfwb.be

Mise à jour du tableau reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du travail

A partir de cette année académique 2014-2015, la tenue et la mise à jour d'un dossier médical pour chaque membre du personnel s'effectuera **sur base d'un courriel** comprenant 2 tableaux :

- le tableau reprenant les renseignements administratifs relatifs aux membres du **personnel enseignant, administratif et ouvrier** (matricule école, nom, prénom, fonction précise, matricule de la personne, numéro de registre national, adresse, téléphone éventuel)
- le tableau relatif aux personnes soumises et non soumises.

Nous vous demandons, également, de bien vouloir nous fournir une adresse e-mail afin de pouvoir adapter nos données.

Je vous invite à procéder à une mise à jour des informations reprises compte tenu des mouvements de personnel enregistrés en ce début d'année scolaire 2014-2015 et à **renvoyer ces tableaux par courriel pour le 15 novembre 2014 au plus tard sur l'adresse e-mail:**

medecine.travail@cfwb.be et en copie à sophie.binon@cfwb.be

Les modifications seront effectuées en respectant la présentation du personnel par ordre alphabétique, avec indication des éventuelles implantations concernées (couleurs différentes) et en respectant le canevas proposé (pas d'ajout, de suppression ou de modification des colonnes).
Tout renseignement complémentaire à ce sujet peut-être obtenu auprès de
Mesdames Chantal LORY –Tél : 02/213.59.92 – Sophie BINON 59.94 – Antoine DELCOURT 59.95

Je vous rappelle par ailleurs que lors de cette mise à jour annuelle, une attention toute particulière doit être réservée au personnel devant être soumis à une surveillance médicale spécifique dans le cadre de la protection de la maternité et des postes de sécurité, de même que pour le personnel qui entre en service.

Cette mise à jour doit en outre se poursuivre tout au long de l'année scolaire en informant le Service de la Médecine du Travail des changements de personnel arrivées ou départs et des modifications de fonctions qui se présentent de sorte que ce service puisse actualiser au fur et à mesure les données à communiquer aux Médecins du Travail.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Secrétaire général,

Frédéric DELCOR